

Séance extraordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de madame Mélanie Thibault, le 19 juin 2018, à 17 h 30, au Coffret de l'Imagination situé au 145, rue Michaud à Coaticook.

Présences :

- ▶ parents: Sonia Gagné, Sylvia Lemieux et Mélanie Thibault
- ▶ personnels: Sylvain Véronneau, Sylvie N. Romain, Denise Lebel, Pierre Moses et Donald Tanner
- ▶ élève(s): Gabriel Lebleu (arrivée : 18h30)
- ▶ représentant communauté:
- ▶ direction: Hugues Émond, directeur
Catherine Blanchet, directrice adjointe
- ▶ commissaire: François Lessard
- ▶ invité:
- ▶ secrétariat: Carole Moreau

Absence(s) : Lise-Anne Gagnon, Léa Morin-Borduas et Bianca Lemieux

CE005-17-861

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption des procès-verbaux des rencontres du 17 avril et 29 mai 2018
3. Suivi au procès-verbal
 - a. Sondage PEVR (voir document)
4. Période de questions du public
5. Information du commissaire
6. Information du comité de parents
7. Information des membres du personnel
8. Information des élèves
9. Information de la direction
10. Budget 2018 – 2019 (adoption)
11. Frais exigés aux parents (approbation) – voir document
12. Normes et modalités d'évaluation et apprentissage (approbation)
 - 12.1 Règles de passation 2017 - 2018
13. Rapport annuel 2017 – 2018 (adoption)
14. Correspondance
15. Autres points

16. Question du public
17. Prochaine rencontre
18. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Sylvain Véronneau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout de l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 mai 2018.

ADOPTÉE

CE005-17-862 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 17 AVRIL ET 29 MAI 2018

Sur la proposition de Sylvia Lemieux, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 17 avril 2018.

ADOPTÉE

Sur la proposition de Sylvain Véronneau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 29 mai 2018 en ajoutant Sylvia Lemieux et Pierre Moses à la liste des personnes présentes.

ADOPTÉE

▶ SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Rien à signaler

▶ PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler

▶ INFORMATION DU COMMISSAIRE

François Lessard mentionne que le principal dossier en cours au conseil des commissaires est l'élaboration du budget 2018 – 2019.

Un autre important mandat qui arrive à terme est la réalisation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Celui-ci sera adopté à la prochaine séance des commissaires. Monsieur Lessard invite les membres du conseil d'établissement à le consulter pour toutes questions sur le contenu de ce PEVR.

Il annonce que les élections scolaires ont été reportées en 2020.

En terminant, il mentionne que c'est toujours un honneur pour lui de participer au Gala Méritas.

▶ INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Sylvia Lemieux a assisté aux deux dernières rencontres de cette instance. Elle mentionne que le directeur général est venu leur présenter le Plan d'engagement vers la réussite. Il a répondu aux questions et pris en note les commentaires des parents du comité.

Elle annonce que le comité de parents accepte de financer la tenue de conférences en formule 5 à 7 sur différents sujets en lien avec l'éducation qui touchent les parents. Ce projet est une initiative du secteur Coaticook et sera lancé l'an prochain.

▶ INFORMATION DU PERSONNEL

Les représentants des différentes catégories du personnel tiennent à partager les informations suivantes concernant le vécu de l'école :

- La présence de nombreux athlètes aux régionaux en badminton représente un record pour notre établissement;
- L'équipe école souhaite renouveler la « Fête de l'accueil ». Pour ce faire, on prévoit conceptualiser cinq fêtes différentes afin que les élèves vivent une activité différente tout au long de leur parcours au secondaire; La nouvelle activité d'accueil se tiendra le jeudi 30 août. On prévoit organiser un dîner rituel d'avant match de football. Par la suite, les élèves se rendront sur le terrain de football pour assister au match entre notre équipe du Summum et une autre qui évolue dans la même ligue;
- Les activités offertes lors de la journée de fin d'année qui s'est tenue le vendredi 1^{er} juin dernier furent très appréciées des élèves participants. Cependant, l'équipe école devra travailler à revoir l'offre afin d'augmenter le taux de participation qui se situe entre 65% et 70%;
- Le gala des activités et celui des méritas ont contribué à reconnaître le talent, les succès académiques et la persévérance scolaire de centaines d'élèves. Ces célébrations sont toujours des moments marquants pour nos élèves;
- Un membre du personnel tient à souligner qu'il règne une belle harmonie entre les membres du personnel;
- Deux athlètes, Alexandra Arsenault et Cédric Lemieux, en badminton mixte, ont remporté la médaille de bronze au championnat provincial; c'est une première participation pour nos représentants à un tel championnat;
- L'élection du conseil des élèves 2018 – 2019 a été faite en mai. Les membres de ce nouveau conseil sont déjà fébriles d'entreprendre leur prochain mandat;

Un membre du conseil déplore le fait que les élèves du 1^{er} cycle ne peuvent faire partie du conseil des élèves. Pour répondre à ce commentaire, on explique que le traitement de certains dossiers nécessite une certaine dose de maturité que les élèves du 1^{er} cycle n'ont pas toujours acquise à leur âge. Toutefois, l'équipe école verra à analyser la possibilité d'inclure ce cycle.

► **INFORMATION DES ÉLÈVES**

Ces derniers rapportent le succès du dernier Gala des activités qui s'est tenu en mai dernier. D'autre part, ils ont rencontré dernièrement les membres du nouveau conseil des élèves afin de leur présenter les dossiers à piloter. En terminant, ils énoncent que les finissants et finissantes ont beaucoup apprécié leur soirée de graduation.

► **INFORMATION DE LA DIRECTION**

Catherine Blanchet témoigne du chaleureux accueil qu'elle a reçu à son arrivée à la Frontalière. Elle ajoute qu'elle est heureuse de poursuivre l'aventure l'an prochain.

Par la suite, elle présente le bilan du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence. La priorité d'action pour l'année était « sensibiliser les élèves et tout le personnel de l'école aux pratiques d'intervention d'une école bienveillante. » La bienveillance est une valeur qui est partagée de plus en plus par tout le personnel. Catherine résume le contenu de ce bilan, mais invite les membres du conseil à le lire afin de se l'approprier.

Hugues poursuit en annonçant qu'il y aura, l'an prochain, des ateliers offerts aux parents dans le format café-rencontre où l'on abordera des sujets liés à l'adolescence. Cette idée est ressortie lors d'une rencontre de la table 0 – 17 ans. Les thèmes abordés donneront des outils aux parents. Par la même occasion, ces soirées de rencontres donneront également l'occasion à notre école de s'ouvrir sur la communauté.

**CE005-17-863 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ÉCOLE POUR
L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019**

- Considérant les explications données par la direction sur les prévisions budgétaires de l'école pour l'année financière 2018-2019.

Il est proposé par Sylvia Lemieux d'adopter les prévisions budgétaires de l'école pour l'année financière 2018-2019, telles que présentées et placées en annexe 1 du procès-verbal, sous réserves de l'adoption des *objectifs et principes de répartition des ressources financières* et des *critères de répartition des ressources financières* par le Conseil des commissaires. Il est également convenu :

- Que la direction soit autorisée à effectuer certains transferts de crédits sous réserve des règles budgétaires de la Commission scolaire des Hauts-Cantons.
- Que ce budget prévoit également à l'avance l'affectation de tout ou d'une partie des revenus additionnels perçus en cours d'années et non prévus au budget initial.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE005-17-864 FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

Monsieur Émond présente le document énumérant les frais et fournitures scolaires qui seront facturés aux parents pour l'année scolaire 2018 – 2019. En raison du recours collectif des parents concernant les différents frais exigés aux parents, une mise à jour a dû être faite concernant cette liste de frais à facturer aux parents afin de respecter les règles de facturation de la loi de l'instruction publique.

- Considérant que le document présentant les frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2018 -2019 respecte les règles de l'instruction publique;

Sur la proposition de Sonia Gagné, il est résolu d'approuver les frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2018 -2019.

APPROUVÉE

**CE005-17-865 NORMES ET MODALITÉS DES RÈGLES DE
PASSATION 2017 - 2018**

Les normes et modalités en ce qui a trait aux normes et règles de passation de la 1^{re} à la 2^e secondaire pour l'année scolaire 2017 - 2018 sont déposées pour approbation.

- Considérant que les règles de passation de la 1^{re} à la 2^e secondaire doivent être déterminées par l'école;
- Considérant que ces règles ont été approuvées par l'équipe école précédemment;

Sur la proposition de Donald Tanner, il est résolu d'approuver les normes et modalités des règles de passation de la 1^{re} à la 2^e secondaire pour l'année 2017 – 2018.

ADOPTÉE

CE005-17-866 RAPPORT ANNUEL 2017 - 2018

Madame Mélanie Thibault, présidente du conseil d'établissement, dépose le rapport annuel 2017 – 2018 et en fait une lecture sommaire.

Sur la proposition de Pierre Moses, il est résolu d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement 2017 – 2018.

ADOPTÉE

▶ **CORRESPONDANCE**

Rien à signaler

▶ **AUTRES POINTS**

CE005-17-867 DÉLÉGUÉ AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE

- ☐ Considérant que l'école n'a pas de représentant sur le conseil sport loisir de l'Estrie depuis le départ de monsieur Sylvain Véronneau;
- ☐ Considérant que la mission de cet organisme est d'assurer le développement de la pratique du loisir et du sport en soutenant les initiatives, en harmonisant les actions, en concertant les intervenants, dans le respect de la dynamique estrienne;
- ☐ Considérant que cet organisme se positionne activement pour le renforcement des saines habitudes de vie - saine alimentation et mode de vie physiquement actif; valeurs qui font partie de notre convention de gestion;
- ☐ Considérant que Monsieur François Lessard, représentant du conseil des commissaires au conseil d'établissement de l'école, a démontré son intérêt à siéger au Conseil Sport Loisir de l'Estrie;

Sur la proposition de Pierre Moses, il est résolu d'approuver la délégation de monsieur François Lessard au conseil d'administration du Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

APPROUVÉE

▶ **QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler

▶ **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu à l'assemblée générale des parents le mercredi 19 septembre 2018.

CE005-17-868 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Sylvie N. Romain, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 20 h 00.

ADOPTÉE

président

registraire